VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lionel M. Ricau.

VENTE EN PARTAGE.

OFFRE DE PROPRIETES FONCIERES DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 95,808—Ferdinand Goldsmith et als vs Mme Veuve Marie Smith et als.

LA COMMERCIAL COTTON PRESS connue comme "YARD No 1", l'ilet entier, rues St-Thomas, Chippewa, Market et Richard, en incluant Machines, Chaudières, Machines, Outils et Presses.

Aussi —"YARD No 2", vis-à-vis, comprenant 30 terrains avec bâtisses et améliorations dans l'ilet des rues Religieuses, Orange, St-Thomas et Richard. Splendide site pour manufactures, avec privilège de voie de garage sur la rue Richard.

A l'Encan, MARDI, le 16 Janvier 1912, à Midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

En vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 27 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 3 juillet 1911, par l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Ferdinand Goldsmith et als vs Mme Veuve Marie Smith et al, dossier No 95,808, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI le 16 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir:—

Premier—Un certain ilet de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, machines, chaudières, outils, appareils et compresseurs, y appartenant et toutes les dépendances qui y appartiennent, connus comme la Commercial Cotton Press, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois St-Jean Baptiste), Chippewa (autrefois Pacanier) Market et Richard, et mesurant plus ou moins trois cent quatre-vingt-trois pieds cinq pouces de face à la rue Richard, trois cent vingt pieds de face à la rue Chippewa, trois cent quatre vingt trois pieds six pouces de face à la rue Market et trois cent dix-neuf pieds neuf pouces de face à la rue St-Thomas. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques couvrant l'ilet entier et connue comme la Commercial Cotton Press.

Deuxième—Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, connue comme la Commercial Yard Numéro Deux, située dans le même Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues numéro Quatre vingt-deux, borné par les rues Religieuses, Orange, St-Thomas et Richard, lequelle portion de propriété est bornée de trente lots, désignés par les lettres A, B, C, D, E F G H I J, K, L, M N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z AA BB, CC et DD, sur un devis et certificat d'arpentage, daté du 25 mars 1896, signé par Frank R. Waddell, ingénieur civil et voyer, annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 1er avril 1896, enregistré dans le livre des transferts 161, folio 389, d'près lequel devis ladite portion de terre, commençant à l'encoignure des rues St Thomas et Richard, et mesurant de là trois cent dix-neuf pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Richard de là trois cent vingt pieds, deux pouces de face à la rue Religieuse, de là cent quatre-vingt douze pieds de face à la rue Orange, de là sur une ligne s'étendant vers la rue Richard et parallèle à la rue St Thomas, sur une ligne parallèle à la rue St-Thomas quatre-vingt-seize pieds trois pouces, de là sur une ligne s'étendant à la rue St-Thomas, sur une ligne parallèle à la rue Orange, cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, de là deux cent vingt-trois pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue St Thomas au point du commencement.

Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques, substantielle, connue comme "yard" numéro deux, dans l'ilet des rues Religieuse, Orange, St-Thomas et Richard.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans ou en un, deux et trois ans, tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur, portant intérêt à six pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantie par lien de vendeur, et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs, qui aussi seront requis de payer au dessus et en plus du prix d'achat, les frais de tout certificat. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911 et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur pour lier la vente.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

Dirkelapie, Hart & Davey, avocats pour les demandeurs.

Hall, Monroe & Lemann, Fred C. Marx, Richardson & Soulé, John F. Tobin, F. S. Weis et Ivy G. Kittredge, avocat pour les défendeurs.

15 déc—15 17 24 31—jan 7 14 16

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Maison Double qui Rapporte de Bons Revenus

RUE DUMAINE, ENTRE JOHNSON ET GALVEZ.

Succession de TIMOTHY FOLEY et épouse.—No 96,002.

No 96,002—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, bureau 347 rue Carondelet—Il sera vendu, JEUDI le 25 janvier 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé le 13 décembre 1911, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Johnson, Galvez et St-Philippe No 268; ledit lot étant désigné par le No 74 sur un plan dressé par Louis Brigier, daté du 26 juillet 1866 et mesurant en mesure française quarante trois pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Maine (ou Dumaine), dix-sept pieds, neuf pouces, et cinq lignes sur la ligne du fond, cent pieds sur la ligne du côté le divisant du lot 73, cent trois pieds et sept pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté sur la ligne s'étendant sur la Propriété de Porta ou aque la ligne donne au dit lot une forme irrégulière.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a en un et deux ans, représentée par les billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt de la date l'adjudication jusqu'au paiement et garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant——aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes de 1911 et tous les frais nécessaires pour compléter l'acte de vente.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 25

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

—ET—

Terrrains pour Bâtir

—DANS—

UNE SECTION QUI S'AMELIORE

—PRES D'UNE—

DOUBLE LIGNE DE CARS

A Deux Ilets de la rue du Canal

—ET A UN—

Ilet de l'Avenue "City Park"

Succession de Mme Barbara Abris, Veuve de William Meier.

No 95,750—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur.—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 8 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 8 décembre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Premier—Un certain ilet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 82 sur un plan par John Schreiber, voyer le 20 mars 1836, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel dit ilet est borné par les rues Bienville, Conti, Anthony et Bernadotte acquis livre des transferts 146, folio 183, et livre des transferts 214, folio 100.

Ledit ilet de terre sera vendu en lots subdivisés d'après un devis d'arpentage par M. Edgar Pilié, voyer, daté du 2 décembre 1911, comme suit:

Vingt-quatre lots de terre désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement. Les lots Nos 1 à 10 inclusivement sont contigus et mesurent comme suit: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Bienville et Bernadotte, et mesurant 31 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Bernadotte et entre lignes parallèles de 120 pieds. Les lots Nos 2 à 9 inclusivement mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Bienville et Anthony et mesurant 31 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Anthony et entre lignes parallèles de 120 pieds. Les lots Nos 11 et 12 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Anthony sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 est contigu aux lots Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 24 dans leur fond. Le lot No 12 est contigu aux lots Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 23 dans leur fond. Les lots Nos 13 à 22 sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Conti et Anthony, et mesurant 32 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti, sur 120 pieds 9 pouces 6 lignes en profondeur et façade à la rue Anthony et entre lignes parallèles. Les améliorations sur le lot No 13 comprennent un cottage simple à un étage, couvert en ardoises, No 4435 rue Conti, contenant galerie et quatre chambres. Dans le fond il y a un (magasin ou entrepôt).

Les lots 14, 15, 16 et 17 mesurent chacun 31 pieds 10 pouces de face à la rue Conti sur 120 pieds 9 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Conti sur 120 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 22 formant l'encoignure des rues Conti et Bernadotte et mesurant 31 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti sur 120 pieds, 9 pouces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Bernadotte et entre lignes parallèles. Les lots Nos 23 et 24 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 23 est contigu aux lots Nos 12, 18, 19, 20, 21 et 22 dans le fond. Le lot No 24 est contigu aux lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 11 dans le fond.

Les rues Bienville et Anthony ont leur trottoir pavé en asphalte.

Deuxième—Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Iberville, Anthony et Helena, désigné par la lettre C, sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, voyer, daté du 26 décembre 1911, d'après lequel, ledit lot mesurant 91 pieds, 7 pouces, 6 lignes sur le côté vers la rue Helena 112 pieds 1 pouce, 3 lignes sur l'autre ligne de côté se joignant à un point sur la rue Bienville et 64 pieds, 9 pouces, 7 lignes de large sur la ligne du fond

Troisième—Le cottage double en bois à un étage, Nos 4916 et 4918 rue Bienville, contenant quatre chambres de chaque côté, contigu et dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le susdit devis par Pilié, le 26 décembre 1911 et mesurant 36 pieds 1 pouce de face à la rue Bienville sur 91 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles

Quatrième—Le cottage simple en bois à un étage, No 4924 rue Bienville, contenant trois chambres, contigu dans le même District et ilet que la propriété deuxièmement et troisièmement décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur ledit devis par M. Pilié, du 26 décembre 1911, et mesurant 43 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville sur 91 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété deuxièmement, troisièmement et quatrièmement décrite a été acquise livre de transferts 198, fol. 277 et livre des transferts 194, fol. 273.

Cette propriété est en voie de grandes améliorations et ayant le service par deux lignes de chars de ceinture qui est très agréable pour le centre des affaires aussi bien qu'une autre partie de la ville. Une occasion pour de magnifiques profits.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final.

L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de la vente. Les actes de vente pardevant F. W. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs

McCloskey & Benedict, avocats.

7 jan—7 14 21 28—fév 4 8

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

SUR LES LIEUX 1112 RUE CAMP.

Le Stock entier consistant en Fer, Outils, Machines, Modèles, Meubles de Bureau, Effets de maison de la

HINDERER IRON WORKS.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur—JEUDI, le 18 janvier 1912, à 10 heures a. m.

Succession de C. A. Frederick Hinderer.

No 96,561.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre daté du 22 décembre 1911, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu sur les lieux le contenu entier de la Hinderer Iron Works, sans limite ou réserve, en lots pour du comptant au dernier et plus haut enchérisseur.

Tout le ci-dessus peut être vu sur lesdits lieux No 1112 rue du Camp. L'inventaire de la susdite propriété est enregistré dans le bureau de Danziger & Tessier Encanteurs No 134 rue Carondelet, et peut être vu à n'importe quel moment.

Conditions—Comptant.

Frank N. Butler, avocat

Bank of Orleans, exécuteur.

7 jan—7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anna Brown, veuve de Thomas McCarthy et de Maggie McCartay, épouse de Dorna E Ingersoll.

No 98 377—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 13 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement daté du 27 décembre 1911 et signé du 3 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1. 2000 2002 rue Palmyre, coin Prieur, l'ilet avenue Tulane et Johnson, le cottage double en bois couvert en ardoises, ayant deux étages dans le fond, contenant 5 chambres au rez-de chaussée et 2 chambres au premier étage sur un côté, et 4 chambres au rez-de chaussée et deux chambres au premier étage sur l'autre côté, grandes citernes, hangars, etc. Le lot mesure 37 pieds 7 pouces sur 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Toutes les mesures d'après l'arpentage d'Edgar Pilié, voyer, daté du 14 décembre 1911

2. 2004 rue Palmyre, entre les rues Prieur et Johnson, l'ilet avenue Tulane, le cottage simple couvert en ardoises, contenant 4 chambres, citerne, hangar, gaz, etc., le lot mesurant 16 pieds, 6 pouces 5 lignes sur 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Toutes les mesures d'après l'arpentage d'Edgar Pilié, voyer, daté du 14 décembre 1911.

Conditions—Une moitié on plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, après date, avec huit pour cent par an d'intérêt, de la date; l'acquéreur devant assumer les taxes de Ville et d'Etat de 1911 et 1912. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant W. W. Young, notaire, aux frais de l'acquéreur.

D. Wendling, avocat

7 janv—7 14 21 28—fév 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Oregon W. Long.

No 98,133—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur. — Bureau, 134 rue Carondelet. JEUDI, le 25 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, daté du 22 décembre 1911, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet vieux numéro cinq borné par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyre, désigné comme lot No 8, sur un plan de Allen D'Hémécourt, autrefois voyer, daté du 16 juillet 1853, annexé à un acte passé pardevant P. C. Cuvellier, ancien notaire, le 10 octobre 1863, et désigné par le même numéro sur une copie d'un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt sept [27] pieds quatre pouces [4"] de face à la rue Palmyre sur cent huit pieds [108'] de profondeur.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple ayant toiture en ardoises, retiré du trottoir, ayant grillage en fer connu comme No 2526 rue Palmyre, contenant cinq chambres, vestibule, galerie, citerne, hangar, etc., loué à $16 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1911; 10 0|0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Wm Renaudin, notaire aux frais de l'acquéreur.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 25

AVIS AUX CREANCIERS.

Receveur de la La. Export Lumber and Box Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,374—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par F. P. Brockinridge et E. A. Hotard, Receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ross E. E. Bressale, Dinkelspiel, Hart et Davey, avocats. 5 jan—5 9 14

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Philip Félix Herwig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,618 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte présenté par Mme Rosamonde E. Kunis, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats. 10 jan—10 14 19

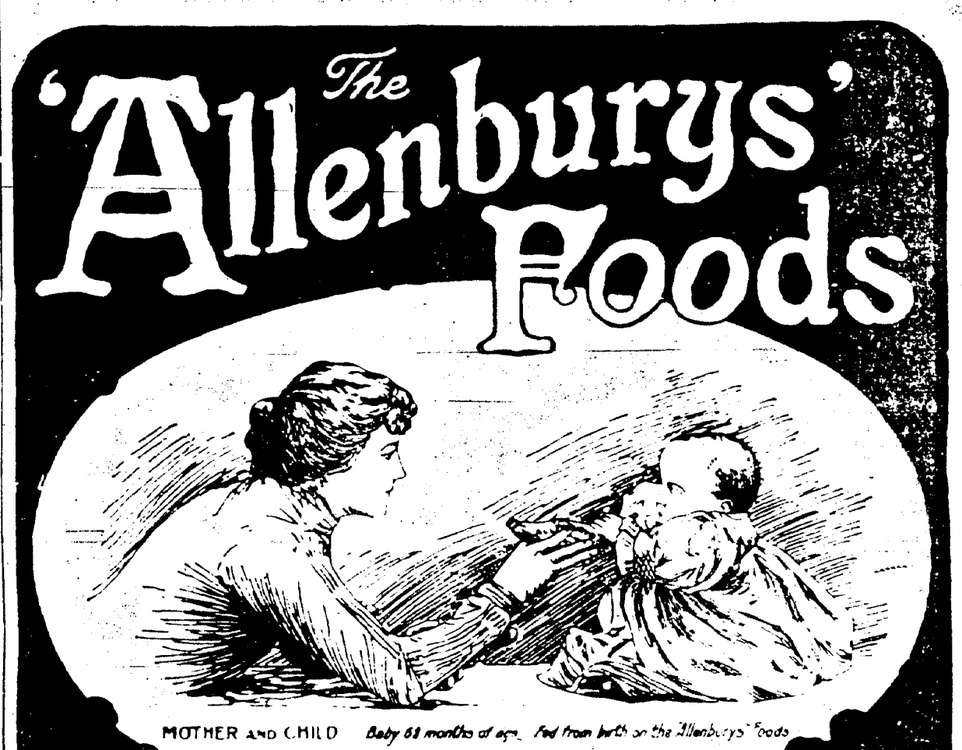

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. *De la naissance à 3 mois* — NOURRITURE No 2. *De 3 à 6 mois* — NOURRITURE No 3. *De 6 mois à plus.*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

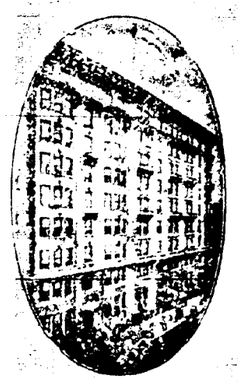

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."

356 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPECIAUX POUR L'ETE.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

W. G. COYLE & CO.,

Charbon et Coke,

PHONE MAIN, 2125. 2126, 2127,

337 RUE CARONDELET.

15 oct—

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.